



LE RÔLE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE DE L'ESPACE FRANCOPHONE DANS LA PROMOTION DE LA VILLE DURABLE ET L'ÉVOLUTION DES MOBILITÉS URBAINES

Nous, représentants d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, acteurs, partenaires et décideurs dans le secteur de l'urbanisme et de la gestion des villes de l'espace francophone, réunis à Dakar, à l'initiative de l'Agence universitaire de la Francophonie lors de son colloque annuel « Le rôle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace francophone dans la promotion de la ville durable et l'évolution des mobilités urbaines » :

- Remercions l'université Cheikh Anta Diop d'avoir accueilli dans d'excellentes conditions ce colloque annuel de l'AUF qui a permis de montrer l'importance de la collaboration des opérateurs urbains, des municipalités et des professionnels du secteur avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour l'évolution et la transformation des espaces urbains dans un contexte de transitions vers des villes et des territoires durables.
- Saluons la mobilisation des maires des villes francophones présents et l'intérêt qu'ils portent à impliquer les établissements d'enseignement supérieur dans l'élaboration des politiques urbaines et la prise en compte de l'évolution des campus universitaires dans le tissu urbain.
- Reconnaissons le rôle majeur que jouent les établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones comme opérateurs du développement des sociétés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques urbaines. Ils sont à la fois des porteurs de compétences scientifiques pour mieux comprendre les phénomènes urbains et sont des acteurs essentiels au maintien de l'équilibre et la dynamisation des territoires.
- Affirmons la nécessité que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les opérateurs urbains privés ou publics, les réseaux professionnels dont l'expertise dans les services urbains est reconnue, soient sollicités et s'engagent dans la conception de villes durables et des évolutions qui y conduisent, en y apportant leurs compétences et leurs expériences pratiques.
- Soulignons la nécessité pour les pays de créer plus d'École, d'Université, de Faculté et/ou de Centres de recherche afin de former un nombre suffisant de professionnels de l'urbain, de chercheurs, de décideurs répondant ainsi au défi démographique, climatique, énergétique et de biodiversité des villes d'aujourd'hui et de demain.

- Soulignons qu'il est indispensable de former les professionnels de l'urbain capables d'accompagner et de développer la transformation numérique des activités urbaines. Les technologies numériques faciliteront la recherche, les simulations, le stockage et le partage des données, ainsi que le développement de services urbains performants, indispensables pour construire des villes innovantes et durables.
- Souhaitons que les engagements pris par l'ensemble des participants au colloque de l'AUF contribuent à l'amélioration des mobilités urbaines et au développement de villes durables, et considèrent :

1. **Les établissements universitaires comme « villes dans la ville »** et acteurs urbains directs en permettant de :

- Prendre en compte les universités comme des espaces de centralité dans la ville, c'est-à-dire comme des pôles émetteurs et récepteurs de flux de mobilité (étudiants, employés, déplacements liés aux services et activités commerciales associés). Ces espaces doivent être aménagés en lien avec le reste du territoire urbain et desservis par les transports en commun (en particulier lorsqu'ils sont situés en périphérie des agglomérations).
- Favoriser des mobilités qui soient inclusives d'un point de vue socio-économique, notamment mettre en place des tarifications spéciales dans les transports collectifs qui desservent les universités pour favoriser le report modal et l'accessibilité à tous les étudiants.
- Encourager les initiatives pour promouvoir les mobilités durables au sein des universités (en particulier lorsque les campus sont vastes) et dans leur agglomération. Les campus universitaires peuvent jouer le rôle de « laboratoire urbain » pour concevoir, tester, développer les mobilités de demain.
- Amener les universités à devenir des lieux exemplaires à l'échelle de leur territoire pour impulser l'adoption de pratiques et d'initiatives qui favorisent la durabilité et l'inclusion. Cela consisterait à formuler des objectifs communs concrets en promouvant par exemple la neutralité énergétique, la biodiversité ou des objectifs de gestion raisonnée de l'eau ou de réduction des gaz à effet de serre.
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation auprès des enseignants chercheurs, des étudiants, des citoyens, des collectivités locales portant sur la nécessité de promouvoir la mobilité et la ville durable.

2. **Les établissements universitaires comme des viviers de compétences scientifiques** pour construire les villes durables en permettant de :

- Créer des partenariats entre universités, villes, opérateurs urbains privés/publics pour mettre la recherche scientifique, l'innovation et la

formation universitaire au service des territoires et des transitions (mise en place de contrat de recherche, création de laboratoires, de living-labs favorisant le transfert de connaissances et le développement d'innovations)

- Former les professionnels du secteur urbains dans les domaines des transitions écologiques, énergétiques et socio-économiques pour améliorer la vie des populations dans les villes.
 - Soutenir les projets innovants et les travaux de recherche des universités sur la ville durable et les mobilités urbaines (mémoire de master, cotutelles ou codirection de thèses de doctorat).
 - Favoriser l'échange de « bonnes pratiques » entre les différentes universités de la Francophonie par la création d'équipes de recherche internationales et encourager la solidarité entre les universités lorsque certaines actions sont trop complexes à entreprendre pour certaines d'entre elles.
 - Renforcer la mobilité des enseignants, des chercheurs et des étudiants engagés dans des parcours et/ou des carrières en aménagement urbain et du territoire à l'échelle de l'espace universitaire francophone.
 - Créer un réseau d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur la ville durable et les mobilités urbaines. L'objectif est de rapprocher les réseaux universitaires et professionnels existants, des écoles et des universités, d'associer les acteurs urbains publics ou privés et les associations de maires, à l'instar des premiers membres volontaires la CODATU¹, l'APERAU², l'AIMF³ et le groupe RATP Coopération⁴, afin de mettre toute l'expertise francophone au service de grands projets de société.
- Affirmons en conséquence notre engagement et notre disponibilité pour contribuer à la mise en œuvre de ces actions et invitons d'autres partenaires qualifiés dans le domaine à la rejoindre.
 - Souhaitons enfin que cette coopération assumée et renforcée entre tous les acteurs fasse de l'espace francophone dans toute sa diversité une référence mondiale en matière de politiques efficaces d'aménagement du territoire pour la promotion de la ville durable et l'évolution des mobilités urbaines.

¹ **CODATU** : association internationale pour la promotion des politiques de mobilité urbaines

² **APERAU** : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme

³ **AIMF** : Association Internationale des Maires Francophones

⁴ **RATP Coopération** : groupe international spécialiste de la mobilité et du transport urbain